

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 4 juin 2026

CDCJ(2026)15

**COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE
(CDCJ)**

106^e réunion plénière

2-4 juin 2026

Strasbourg, Palais de l'Europe, salle 10 et en ligne

RAPPORT ABRÉGÉ DE LA RÉUNION

**Site internet du CDCJ : www.coe.int/cdcj
Adresse électronique du CDCJ : DG1-CDCJ@coe.int**

Le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) tient sa 106^e réunion plénière à Strasbourg et en ligne, du 2 au 4 juin 2026, sous la présidence de Signe Öhman (Suède).

La présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de l'Italie et de la République de Moldova ayant rejoint le comité depuis la dernière réunion plénière (18-20 novembre 2025) ainsi qu'aux participant-es¹ qui assistent à la réunion pour la première fois. Le CDCJ rend un hommage particulier à Francesco Crisafulli, ancien membre au titre de l'Italie, et lui exprime sa gratitude pour son expertise inestimable et sa collaboration durant ses nombreuses années de représentation. Le comité remercie également Julie Devys, dont la mise à disposition auprès du secrétariat du CDCJ touche à sa fin, pour son excellente contribution à ses travaux.

L'ordre du jour de la réunion figure en annexe.

Le CDCJ :

- prend note des informations fournies par la Présidente et par le secrétariat sur les développements intervenus depuis la 105^e réunion plénière (18-20 novembre 2025) et par les représentants du CDCJ auprès de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) et du Comité directeur sur l'environnement (CDENV) sur leurs travaux en cours présentant un intérêt pour le CDCJ ;
- prend note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des livrables figurant dans le mandat en cours (document CDCJ(2026)01 rev) ;
- examine les nouveaux thèmes possibles (document CDCJ(2025)14 prov4) et les instruments existants susceptibles d'être révisés ou promus (document CDCJ(2026)05 prov2) dans le cadre du processus de réflexion sur son prochain mandat. Les sujets suivants sont examinés et classés dans l'ordre de priorité décroissant suivant : la sauvegarde des institutions démocratiques et de la fonction publique ; la justice comme catalyseur de la croissance économique ; la dimension des droits humains des procédures de recouvrement de créances privées et d'exécution forcée ; la profession de notaire et l'État de droit ; et la responsabilité médicale. Sur la base de ces discussions, le secrétariat préparera un document consolidé pour le prochain mandat du comité, en vue de son examen et de son adoption lors de sa prochaine réunion plénière ;
- décide d'accorder d'ores et déjà la priorité au premier sujet en inscrivant dans son mandat pour 2027 une étude de faisabilité sur la résilience de la fonction publique en lien avec le Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe ;
- décide que la mise à jour de la Recommandation n° R (86) 12 relative à certaines mesures visant à prévenir et à réduire la surcharge de travail des tribunaux, convenue précédemment, peut également être ajoutée à son mandat pour 2027 ;
- examine et adopte le projet de rapport sur le premier examen thématique du CDCJ, axé sur la carrière et la formation des juges, dans le cadre du suivi du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (plan d'action de Sofia) ; donne son aval pour la publication dudit rapport sur le site internet du CDCJ après une dernière révision éditoriale ; convient d'organiser, en marge de la 107^e réunion plénière en novembre, une conférence de lancement du rapport, et charge le secrétariat d'organiser cet événement selon un format interactif et participatif ; tient un échange de vues avec le juge Wiggo Storhaug Larssen, Vice-président du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) dont les observations ont contribué au rapport, sur les défis auxquels est confronté le pouvoir judiciaire, notamment les questions liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) et au recours abusif à des mesures disciplinaires affectant l'indépendance du pouvoir judiciaire ;
- prend note des informations actualisées fournies par la Vice-présidente du Groupe de travail restreint du CDCJ sur la migration (CDCJ-MIG), Kateřina Radová (Tchéquie), et par le secrétariat ; examine, à la lumière des commentaires reçus, le projet de Recommandation CM/Rec(2009)13 révisée sur la nationalité des enfants et son exposé des motifs, et fournit au CDCJ-MIG les orientations nécessaires pour finaliser les travaux préparatoires en vue d'approuver et/ou d'adopter ces instruments lors de la réunion plénière du CDCJ en novembre ; prend note de la liste des décisions de la 5^e réunion du CDCJ-MIG (23-24 février 2026) ;
- prend note des informations fournies par le Président du Comité d'experts sur l'accès aux origines (CJ-OR), Thomas Knoll-Biermann (Allemagne), par sa consultante, Laurence Brunet, et par le secrétariat sur l'avancement des travaux ; examine, à la lumière des commentaires reçus, le projet de recommandation relative aux droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines, et fournit au CJ-OR de nouvelles orientations pour faire progresser l'élaboration du projet de recommandation et de son exposé des motifs, en vue d'une prochaine consultation des parties prenantes ; compte-tenu de la complexité des

¹ Lors de cette réunion plénière du CDCJ, 38 États membres sont représentés par 44 participant-es : 27 femmes et 17 hommes, respectivement 61 % et 39 %.

questions en jeu et de la diversité des cadres juridiques en Europe, décide de prolonger d'un an le mandat du CJ-OR afin de permettre l'achèvement des travaux en cours et de la consultation d'ici à la fin de 2027 ; prend note du rapport de la 3^e réunion du CJ-OR (24-26 mars 2026) ;

- tient une session conjointe en ligne avec le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) et le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) sur l'examen thématique des Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants ; prend note du projet de rapport d'analyse des lacunes (document CDENF(2026)06) présenté par l'une des consultantes ; note qu'une consultation écrite sur ce rapport d'analyse des lacunes aura lieu jusqu'au 7 septembre 2026 ; les délégations du CDCJ sont dès lors invitées à formuler des commentaires sur ce document, y compris sur ses conclusions sur la nécessité de réviser les Lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants, en vue de son adoption lors d'une session conjointe des trois comités en novembre prochain ;

- se félicite de la signature par l'Albanie de l'Accord européen relatif à la suppression des visas pour les réfugiés (STE n° 031) et de la signature/ratification par Fidji de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (STE n° 127) ;

- se félicite des huit signatures récentes de la Convention de Luxembourg intervenues depuis la dernière plénière, qui portent à 31 le nombre de signatures ;

- tient un tour de table sur l'état d'avancement dans les États membres du processus de signature/ratification de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocat (STCE n° 226) ;

- prend note des informations fournies par la représentante de la délégation de l'Union européenne (UE) auprès du Conseil de l'Europe concernant l'état d'avancement du processus de l'UE relatif à la signature et à la ratification de la Convention de Luxembourg. La représentante indique que des questions complexes ont surgi et que la question demeure une priorité. Plusieurs délégations expriment de vives préoccupations quant à la prévisibilité de l'avancement du processus de signature et de ratification par l'UE (calendrier clair et informations) qui, selon elles, risque de retarder la ratification par leur pays et l'entrée en vigueur de la convention ;

- se félicite des activités organisées pour sensibiliser, inciter le plaidoyer et encourager les signature et ratifications de la Convention de Luxembourg ; les délégations sont invitées à communiquer au secrétariat toute traduction de la convention produite par leurs autorités dans leurs langues nationales, qui pourrait être mise à disposition sur le site internet du Bureau des Traités ;

- apporte au secrétariat les orientations nécessaires pour actualiser le document qu'il a préparé sur la contribution du CDCJ à la mise en œuvre des Principes de Reykjavík pour la démocratie et du Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe, qui souligne la pertinence de ses activités vis-à-vis de ces deux documents stratégiques, en vue de son adoption par le comité lors de sa prochaine réunion plénière en novembre ;

- accorde au Conseil des Notariats de l'Union européenne (CNUE) le statut d'observateur, conformément à la Résolution CM/Res(2021)3-consolidée concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail, et après avoir évalué la demande du CNUE et les informations fournies par le Président et le Secrétaire Général du CNUE à la lumière des critères établis par le CDCJ ;

- prend note des informations fournies par plusieurs États membres sur les développements de leur législation dans le domaine du droit privé ; convient d'ajouter une rubrique dans les appels à informations demandant aux délégations d'indiquer si certains développements pourraient s'avérer pertinents pour de futurs travaux du comité ;

- prend note des informations fournies par les secrétariats du CDENF et de la Division de l'égalité de genre sur leurs travaux dans le domaine du droit privé présentant un intérêt pour le CDCJ ; invite le secrétariat à rester en contact avec eux quant aux activités respectives ;

- adopte ses méthodes de travail révisées afin de rendre ses travaux plus efficaces, souples et interactifs (document CDCJ(2026)02 final) ;

- prend note du calendrier actualisé de ses réunions, consultations et événements pour 2026-2027 et confirme les dates de sa 107^e réunion plénière, qui aura lieu du 17 au 19 novembre 2026 en personne à Strasbourg et en ligne (format hybride) ;

- adopte le présent rapport abrégé de sa 106^e réunion plénière et note qu'un projet de rapport détaillé sera transmis prochainement en vue d'une adoption par voie de procédure écrite.

Annexe

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
3. Tour de table : interventions des membres du CDCJ nouvellement désigné-es
4. Informations de la Présidente et du Secrétariat
5. Examen des progrès réalisés
 - a. État des lieux : mise en œuvre des activités pour 2026-2027
 - b. Activités futures du CDCJ
 - c. Mandat pour 2027

Justice et État de droit

6. Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire (Plan d'action de Sofia) (*principal livrable 10*)
7. L'utilisation de l'intelligence artificielle pour le maintien de l'ordre, l'administration de la justice et les frontières/migrations – Étude de faisabilité (*principal livrable 11*)

Droit public

8. Apatrie et accès à la nationalité (*principal livrable 7 et mission principale xi*)

Droit de la famille et droits des enfants

9. Droits des personnes conçues par donneur de connaître leurs origines (*principal livrable 8 et mission principale xi*)
10. Examen thématique des lignes directrices sur une justice adaptée aux enfants (accent mis sur les procédures civiles et administratives) (*principal livrable 9*)
11. État d'avancement de la mise en œuvre de certaines conventions et/ou de recommandations relevant de la responsabilité du CDCJ, dont des propositions de documents de suivi et d'activités de sensibilisation dans d'autres enceintes internationales et mondiales le cas échéant (*principal livrable 12 et missions principales v, xiv et xviii*)
12. Fournir une contribution au Comité des Ministres en vue du dialogue régulier à haut niveau avec les États membres et les partenaires sur la mise en œuvre des principes de Reykjavik pour la démocratie (*mission principale xiii*) et contribuer, le cas échéant, au processus vers un Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe (*mission principale ii*)
13. Statut d'observateur auprès du CDCJ et de ses organes subordonnés
14. Développements dans les États membres dans le domaine du droit privé
15. Coopération avec d'autres organes et comités pertinents du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales et la société civile dans le domaine du droit privé
16. Révision des méthodes de travail du CDCJ
17. Avis du CDCJ (le cas échéant) (*principal livrable 13*)
18. Divers
19. Dates et lieu des prochaines réunions
20. Adoption du rapport de réunion abrégé